

AG2R LA MONDIALE ET VIASANTÉ UNISSENT LEURS FORCES POUR PLUS DE SERVICES ET PLUS DE PROXIMITÉ

1^{ère} mutuelle interprofessionnelle dans l'Aude, l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, la Dordogne et les Pyrénées-Orientales, la Mutuelle VIASANTÉ s'est fixée pour objectif d'être présente sur l'ensemble du territoire national tout en cultivant la relation de proximité avec ses adhérents qui est sa force. Objectif atteint ! VIASANTÉ en s'alliant à l'Institution de Prévoyance AG2R LA MONDIALE devient la mutuelle santé nationale du groupe pour les particuliers, les professionnels et les petites entreprises.

Au 1^{er} janvier 2015, VIASANTÉ deviendra une mutuelle de premier plan au sein d'AG2R LA MONDIALE. Avec **950 000 personnes protégées**, environ **600 M€ de chiffre d'affaires** et **350 M€ de fonds propres**, cette nouvelle entité entre dans le Top 5 des mutuelles interprofessionnelles françaises.

Un rapprochement porteur de sens

Sous l'impulsion des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, le marché de la complémentaire santé en France connaît actuellement une véritable révolution avec en particulier la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés, la refonte des critères des contrats dits "responsables" ou encore la redéfinition des contrats éligibles à l'Aide à la complémentaire santé (ACS).

Afin de répondre tant aux nouvelles attentes des français qu'aux obligations qui incomberont aux entreprises, la Mutuelle VIASANTÉ a engagé en septembre dernier une réflexion partenariale avec AG2R LA MONDIALE, 1^{er} groupe de protection sociale et patrimoniale en France. Ce dernier souhaite quant à lui constituer une mutuelle de taille nationale, reconnue et répondant aux demandes du marché. Les valeurs partagées par ces deux organismes à but non lucratif ont constitué un argument de poids dans la réussite de cette négociation.

Au-delà de la fusion entre VIASANTÉ et Primamut (mutuelle historique du groupe AG2R LA MONDIALE), ce projet réunit d'autres mutuelles partageant les mêmes ambitions et valeurs : Force Sud (Hérault), Mutuelle de Bergerac (Dordogne), Mutuelle de la Somme, Mutuelle Nationale des Métiers, MLB Mutuelle (Seine-Maritime), Mutisica, Stora Enso (Pas-de-Calais) et Toulouse-Mutualité (Haute-Garonne).

VIASANTÉ, la nouvelle mutuelle santé d'AG2R LA MONDIALE

Tout au long des mois de mai et juin, les différentes Assemblées Générales de ces mutuelles ont décidé souverainement d'entériner leur fusion au sein d'un seul organisme qui porte le nom de Mutuelle VIASANTÉ. Sur le plan institutionnel, la création de ce nouvel acteur de l'assurance santé sera effective avec la publication de l'arrêté de fusion au Journal Officiel courant décembre 2014, et ce, après autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) et accord de l'Autorité de la Concurrence.

La gouvernance de la nouvelle mutuelle VIASANTE sera représentative des différentes mutuelles qui la constituent. La présidence initiale reviendra au président actuel de VIASANTÉ, Olivier Benhamou. La Direction générale sera assurée par le Directeur général actuel de VIASANTÉ, Denis Saules, André Renaudin, Directeur général du groupe AG2R LA MONDIALE, sera Délégué général de la mutuelle.

Un ancrage dans les territoires revendiqué

Les adhérents seront représentés par des délégués élus par eux et non par des actionnaires Répartis en 17 régions, ils disposeront chacun d'un comité régional appelé Comité VIASANTÉ, assurant une réelle dynamique à l'échelle du territoire couvert.

Chaque Comité comprendra les délégués de la nouvelle mutuelle VIASANTÉ ainsi que les anciens élus des mutuelles historiques (administrateurs et délégués) qui n'auront pu intégrer la nouvelle Assemblée Générale. Ils pourront être rejoints par des adhérents souhaitant s'investir localement dans le projet militant.

Les Comités VIASANTÉ seront chargés de garantir la proximité en agissant au niveau local et en faisant remonter les informations et les attentes des adhérents de leur région. Véritable lien de proximité avec les adhérents et les partenaires locaux, ces représentants territoriaux s'impliquent au quotidien dans la vie de leur commune, département et région, la mutuelle croyant dans la nécessité d'un fort ancrage local.

Animés par un vrai esprit mutualiste, les représentants territoriaux seront les ambassadeurs de VIASANTÉ sur leur territoire. En leur qualité de militants, ils s'investissent dans la vie locale pour porter les valeurs de VIASANTÉ et participent notamment aux actions de terrain engagées.

Afin de répondre à ses ambitions et de maintenir sa relation de proximité avec ses adhérents, la nouvelle mutuelle VIASANTÉ s'appuiera sur son propre réseau d'agences et sur celui d'AG2R LA MONDIALE.

Pour **Olivier Benhamou**, Président de la Mutuelle VIASANTÉ, *"Ce rapprochement permet à VIASANTÉ de devenir un acteur de la santé au plan national sans perdre pour autant sa spécificité de mutuelle au sein du mouvement mutualiste. Novateur et ambitieux, il repose sur un ancrage territorial de proximité avec la mise en place de Comités Régionaux regroupant l'ensemble des militants et délégués. Ils assureront la dynamique locale indispensable dans notre mouvement"*.

La protection sociale pour tous

Avec ce rapprochement, VIASANTÉ sera totalement en mesure de proposer aux petites entreprises une offre compétitive et sur-mesure répondant aux enjeux de la nouvelle loi sur la généralisation de la complémentaire santé (ANI) et d'apporter à tous les salariés des solutions individualisées de couverture supplémentaire. Les entreprises adhérentes bénéficieront ainsi de l'expérience acquise par AG2R LA MONDIALE dans le domaine de la santé collective (gestion de contrats de groupes, services aux salariés, etc.).

Les autres publics tels que les non-salariés et les retraités par exemple, se voient également proposer des garanties et des services adaptés à leurs besoins.

Avec VIASANTÉ, AG2R LA MONDIALE, 1^{er} groupe de protection sociale et patrimoniale en France, se donne ainsi la capacité d'être un acteur majeur du marché de la santé.

A propos d'AG2R LA MONDIALE

Le groupe de protection sociale AG2R LA MONDIALE allie performance économique et engagement social au travers des valeurs portées par le paritarisme et le mutualisme. En 2013, la collecte des cotisations est de 17,6 Md€ pour 9 millions d'assurés.

AG2R LA MONDIALE dispose de toutes les expertises en assurance de personnes. Le Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection sociale et patrimoniale tout au long de la vie de ses assurés. Il apporte des réponses individuelles et collectives, aussi bien en prévoyance qu'en santé, en épargne comme en retraite complémentaire et supplémentaire, quels que soient l'âge, le statut social et le secteur professionnel. www.ag2rlamondiale.fr

A propos de VIASANTÉ

Chiffres clés au 31 décembre 2013 : 354 073 personnes protégées, 4 000 entreprises adhérentes, 204 M€ de chiffre d'affaires, 168 M€ de fonds propres, 444 collaborateurs

VIASANTÉ dispose de 46 agences réparties dans 9 départements : Aude, Aveyron, Cantal, Corrèze, Dordogne, Haute-Vienne, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales plus une représentation nationale à Paris. Elle compte également 7 centres optiques, 3 centres audition, 2 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Organisme Conventionné RSI (Régime Social des Indépendants)

Rapide historique : En décidant d'abord de se rapprocher dès 2009 puis de fusionner en 2012, la Mutuelle VIASANTÉ-La Roussillonnaise dans les Pyrénées Orientales, VIASANTÉ Mutuelle de l'Aude, VIASANTÉ-UDSMA présente sur l'Aveyron, le Lot, la Lozère et l'Île de France, VIASANTÉ-La MIC de Corrèze et Haute-Vienne, VIASANTÉ-MC15 sur le Cantal et VIASANTÉ-Périgord Mutualité en Dordogne avaient choisi de mettre tout en œuvre pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie dans le domaine de la santé. En mutualisant les moyens et les savoir-faire des mutuelles fondatrices, VIASANTÉ était alors devenu la 5^{ème} mutuelle interprofessionnelle française.

La solidarité comme maître mot : Face aux difficultés croissantes qui touchent aujourd'hui toutes les classes d'âges, VIASANTÉ a développé ses propres services de soins et d'accompagnement de la personne pour mieux répondre aux attentes et besoins de ses adhérents. La Mutuelle propose des magasins d'optique, des espaces d'audition et des résidences pour personnes âgées dont l'accès est facilité grâce à des prix maîtrisés. En outre, VIASANTÉ place la prévention et la solidarité en tant que priorité. En partenariat avec Joël Jeannot, champion paralympique et champion du Monde de handbike, VIASANTÉ mène de nombreuses actions pour changer le regard du grand public sur le handicap.

www.viasante.fr

Dossier de presse et photos sur demande

RENSEIGNEMENTS PRESSE

Laurence de Boerio

06 03 10 16 56 / rp@deboerio.net